



L'analepse ou mécanisme de l'emprunt lexical réciproque

COMMUNICATION DE JACQUES CH. LEMAIRE

À LA SEANCE MENSUELLE DU 10 SEPTEMBRE 2016

Le phénomène linguistique de l'emprunt constitue la source la plus féconde pour la constitution d'un vocabulaire. Il en fonderait même le constituant presque unique si l'on considérait — un peu fictivement, et à tort — qu'une langue ne procède pas d'une autre langue par un phénomène d'évolution naturelle, mais puise toujours selon ses besoins dans le patrimoine de son ancêtre pour aboutir à la plénitude de son expression. Ainsi, d'aucuns considèrent que le français a emprunté au latin le vocable *mansionem* pour créer le mot *maison*, plutôt que de voir *maison* comme le résultat des bouleversements phonétiques subis par *mansionem* en terre gallo-romane, depuis le premier siècle de notre ère jusqu'au quinzième.

Cette vision un peu déformée permet à certains linguistes d'établir la notion de « double emprunt », qui donne naissance à des doublets, ou formes différentes dérivées d'un même étymon. Pour ce qui concerne les idiomes tout à fait extérieurs au domaine latin par rapport au français, les doublets procèdent incontestablement d'un double emprunt, opéré à partir de systèmes étrangers, à des époques concomitantes ou différentes¹. Ainsi, les termes français *divan* et *douane*

¹ Nous utilisons les abréviations suivantes : *A.-N.D.* : Louise W. Stone et William Rothwell, *Anglo-Norman Dictionary*, London, The Modern Humanities Research Association, 1977-1992, 2 vol. ; *D.A.* : Josette Rey-Debove et Gilberte Gagnon, *Dictionnaires des anglicismes. Les mots anglais et américains en français*, Paris, Le Robert, 1980 ; *D.H.L.F.* : Alain Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1998, 3 vol. ; *F.E.W.* : Walther von Wartburg, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Tübingen, J.C.B. Mohr, 1948-, 25 vol. ; *Gdf* et *GdfC* : Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, Vieweg, 1882-1902, 10 vol. ; *Hug.* : Edmond Huguet, *Dictionnaire de la langue française*

procèdent, par des voies divergentes, d'une même origine persane, le mot *diwāin* qui signifie « liste, registre ». Le premier entre en français vers 1559, par emprunt à l'italien *divano*, qui lui-même venait du turc *divan* (héritage du persan *diwān*), où il désigne une « salle de conseil garnie de coussins² ». Le second entre plus tôt dans la langue, vers 1281, et dérive de l'italien *divano*, repris à l'arabe *divān* (où il veut dire « registre, bureau de douane »), emprunté au même mot persan *diwān*³.

En revanche, pour la plupart des doublets français, les formes sont obtenues, à partir du fonds latin, par des voies dissemblables (l'une vulgaire, l'autre savante) et à des périodes diverses : la forme populaire appartient le plus souvent aux origines ou aux premiers siècles de notre langue, alors que le dérivé savant est créé à une époque plus tardive⁴. Dans la plupart des cas, les dérivés français conservent la nature grammaticale de leur étymon latin. Citons à titre d'exemple :

cumulare > *comblar* (ca 1150) et > *cumuler* (ca 1355)⁵

directum > *droit* (1050) et > *direct* (XIII^e s.)⁶

ministerium > *mestier* (980) et *ministère* (1200)⁷

navigare > *nager* (1080) et > *naviguer* (fin XIV^e s.)⁸

redemptionem > *rançon* (1130) et *rédemption* (1170)⁹

vitrum > *verre* (1150) et *vitre* (1454)¹⁰

Parfois, un adjectif latin se maintient sous sa configuration adjectivale, tout en engendrant d'abord une forme nominale :

du seizième siècle, Paris, H. Champion, 1928-1967, 7 vol. ; *O.E.D. : The Oxford English Dictionary*, Oxford, Clarendon Press, 1989-, 20 vol. ; *T.-L. : Adolf Tobler et Ehrard Lommatzsch, Altfranzösisches Wörterbuch*, Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1925-2005, 11 vol. ; *T.L.F. : Paul Imbs, Trésor de la langue française*, Paris, Éd. du C.N.R.S., 1971-1994, 16 vol.

² *D.H.L.F.*, 1, 1108b et *F.E. W.*, 19, 40B-41b.

³ *D.H.L.F.*, 1, 1128b.

⁴ Henriette Walter, *L'Aventure des langues en Occident. Leur origine, leur histoire, leur géographie*, Paris, Robert Laffont, 1994, p. 242-244.

⁵ *F.E. W.*, 2, 1526b-1527a.

⁶ *F.E. W.*, 3, 87a-90a.

⁷ *F.E. W.*, 62, 118b-121b.

⁸ *F.E. W.*, 7, 61a-62a.

⁹ *F.E. W.*, 10, 176b-177a.

¹⁰ *F.E. W.*, 14, 565b-568a.

augustum > *août* (1120) et > *auguste* (1243)¹¹

natalem > *Noël* (ca 1170) et > *natal* (ca 1500)¹²

Parmi les autres types d'emprunt, on doit relever un cas qui a été assez peu étudié jusqu'ici. Il s'agit de l'emprunt réciproque : une langue donnée se voit, à une époque ancienne, emprunter un vocable ; puis, quelques siècles plus tard, cette langue prêteuse reprend, sans toujours s'en apercevoir, son bien propre, qui a subi des transformations plus ou moins profondes. Ainsi, la langue persane a offert autrefois au français, par des voies indirectes, les mots *camphre*, *kiosque* et *pyjama* et a repris aujourd'hui ces trois mots¹³, en leur donnant une forme française et une acception nouvelle plutôt que leur signification originelle¹⁴.

Cette récupération d'un bien qui a été autrefois, *nolens volens*, prêté nous incline à dénommer ce phénomène lexical du nom d'*analepse* (ανάληψις signifiant « reprise » en grec classique)¹⁵. On en observe le mécanisme dans l'emprunt récent, par le français, du terme culinaire espagnol *paella*, lequel procède, par l'intermédiaire du catalan *paella*, du nom de l'ancien français *paele* :

paella

a. fr. *paele* (1325) = « poêle » (*Gdf*, 5, 684c ; *GdfC*, 10, 253b ; *T.-L.*, 7, 9-10 ; *F.E.W.*, 8, 1b ;) > catalan *paella* = « grande poêle servant à diverses préparations » > castillan *paella* = « riz à la valencienne cuit dans une grande poêle » > 1926 fr. contemp. *paella* = « plat d'origine espagnole composé de riz au safran, de légumes

¹¹ *F.E.W.*, 252, 906b-907a

¹² *F.E.W.*, 7, 36a-38b.

¹³ Henriette Walter, *L'Aventure des mots français venus d'ailleurs*, Paris, Robert Laffont, 1997, p. 132.

¹⁴ Hassan Amid, *Farhange*, Téhéran, 1966, p. 227a, 262b, 813b, 854a et 859b ainsi que Saïd Naficy, *Dictionnaire français-persan*, Téhéran, 1930, 2, p. 551b. Je dois ces précisions sur l'histoire de la langue persane à mon ami Michel Bastiaensen, qui voudra bien trouver ici l'expression de ma gratitude.

¹⁵ Le néologisme *analepse* a déjà été utilisé, dans un contexte de critique littéraire, par Gérard Genette (voir *Figures III*, Paris, Le Seuil, 1972, p. 90-91). Il y désigne un « récit temporellement second subordonné au premier par une sorte de syntaxe narrative ». Il peut revêtir une forme externe, une forme interne et une forme mixte. Nous conservons toutefois ce mot pour dénoter le phénomène linguistique de l'emprunt réciproque, que l'on pourrait aussi dénommer par le terme d'origine grecque *anachète*, lequel renvoie aussi à l'idée de « reprise », mais dont l'image sonore contrevient davantage aux usages phonétiques du français d'aujourd'hui.

divers cuits avec des viandes, des poissons ou des crustacés » (*T.L.F.*, 12, 774a ; *D.H.L.F.*, 1, 2520a)

Le français a donc récupéré un vocable qu'il avait laissé en déshérence¹⁶, chargé d'une signification toute nouvelle et d'un habillage d'allure castillane qui n'inclinerait pas le non-spécialiste à imaginer une origine française pour ce mot.

Le phénomène de l'analepse, s'il se vérifie pour d'autres idiomes, fonctionne à merveille dans le sens des emprunts français-anglais-français. Pour les raisons historiques précises, la langue du Royaume-Uni a, entre le XI^e et le XVI^e siècle, considérablement puisé dans l'anglo-normand et dans l'ancien français pour constituer son lexique. La conquête des îles britanniques par Guillaume de Normandie a assuré une large pérennité à la langue et à la culture françaises, dont témoigne de manière éclatante le poète Geoffrey Chaucer (1340-1400), introducteur de plus de deux cent cinquante « francismes » dans l'anglais du XIV^e siècle¹⁷. Comme on le verra par les exemples cités ci-dessous, les entrées françaises en anglais se raréfient au XVII^e (voir toutefois *roquette* et *computer*) et au XVIII^e siècle (voir *saloon*). Par un singulier retour du balancier, la France, mue par des nécessités techniques, voire par un innocent snobisme anglophobe, a enrichi très largement son vocabulaire de mots anglo-saxons depuis le XVIII^e siècle, au point que, dans l'ensemble des quatre mille cent quatre-vingt-douze vocables français d'origine étrangère (c'est-à-dire non latine), mille cinquante-trois termes, soit très exactement un quart d'entre eux, proviennent d'Angleterre ou des États-Unis¹⁸. Nombre de ces vocables constituent des « reprises » et illustrent donc le mécanisme de l'analepse, auquel la présente contribution se consacre, sans souci

¹⁶ Le phénomène de l'abandon ne se produit pas de façon absolue : il arrive que le vocable emprunté ne soit jamais sorti de la langue prêteuse, mais lui « revienne », sous une forme semblable, pourvu d'une signification nouvelle. Ainsi, *devise* au sens de « tout moyen de paiement à l'étranger négociable dans un pays » (1842) a été emprunté à l'allemand *Devise* (*T.L.F.*, 7, 115a-116a ; *D.H.L.F.*, 1, 595b), lui-même pris au français *devise*, par le fait que l'on imprimait des devises (= « paroles exprimant une pensée, un mot d'ordre ») sur les formulaires de change. En français, cette signification de *devise* n'est pas sortie de l'usage depuis son apparition (1560), même si la valeur originelle de *devise* (= « division, partage. marque distinctive sur un blason ») a disparu depuis longtemps (*F.E.W.*, 3, 109a-110a).

¹⁷ H. Walter, *L'Aventure des mots français venus d'ailleurs*, p. 178.

¹⁸ H. Walter, *L'Aventure des mots français venus d'ailleurs*, p. 17.

d'exhaustivité (impossible à viser dans les limites qui nous sont imparties) dans le relevé des exemples.

Si l'on considère en premier lieu les questions de forme, on observe que bien des occurrences d'analepse appartiennent à la classe des mots qui n'ont jamais disparu du français et qui ont même gardé une apparence extérieure identique. Ils ont alors enregistré un changement assez radical de signification (comme *amendement* qui perd toute notion relative à la correction d'une « faute » et *confortable* qui s'applique désormais au domaine des réalités physiques plutôt qu'au champ des idées morales).

amendement

a. fr. *amendement* (1174) = « réparation d'une faute » (*Gdf*, 1, 255c ; *GdfC*, 8, 201a ; *T.-L.*, 1, 334 ; *F.E.W.*, 3, 217-218b) > 1297 angl. *amendment* = « modification faite à un projet de texte juridique en vue de l'améliorer » (*O.E.D.*, 1, 395b) > 1778 fr. mod. *amendement* = « action de modifier en vue d'améliorer, modification d'une loi existante » (*T.L.F.*, 2, 734-735 ; *D.H.L.F.*, 1, 109a ; *D.A.*, 17)

confortable

a. fr. *confortable* (ca 1400) = « secourable, fortifiant » (*Gdf*, 2, 235c ; *T.-L.*, 2, 684 ; *F.E.W.*, 2, 1045a) > 1340 angl. *confortable* = « qui est à l'aise » (*O.E.D.*, 534c) > 1788 fr. mod. *confortable* = « qui contribue au bien-être matériel de la vie » (*T.L.F.*, 5, 1314 ; *D.H.L.F.*, 1, 847b ; *D.A.*, 171-172)

Parfois, ils ont plus simplement bénéficié de l'addition, aux sens communément reçus, d'une valeur nouvelle, souvent engendrée par l'usage du vocable dans un contexte spécifique, par exemple le domaine des idées politiques (très en vogue au XVIII^e siècle) dans *convention*, *majorité* et *minorité* :

convention

m. fr. *convention* (1268) = « assemblée, accord réciproque » (*Gdf*, 2, 286b ; *GdfC*, 9, 189c ; *F.E.W.*, 2, 1130a) > 189c) > 1425 angl. *convention* (*O.E.D.*, 3, 864c) > angl.-amér. *convention* > 1776 fr. mod. *convention* = « assemblée nationale réunie pour établir ou modifier une constitution » (*T.L.F.*, 6, 118b ; *D.H.L.F.*, 1, 881b ; *D.A.*, 181)

majorité

a. fr. *majorité* (1091) = « supériorité quantitative, rang le plus élevé, état d'une personne qui est majeure » (*GdfC*, 10, 109a ; *F.E.W.*, 6, 59a) > 1552 angl. *majority* (*O.E.D.*, 9, 233a) > 1760 fr. mod. *majorité* = « groupement de voix qui, dans une assemblée, donne l'avantage à un groupe » (*T.L.F.*, 11, 217b-218b ; *D.H.L.F.*, 2, 2105a ; *D.A.*, 543-544)

minorité

m. fr. *minorité* (1376) = « situation d'une personne mineure, temps pendant lequel on est mineur » (*Gdf*, 5, 337c ; *GdfC*, 10, 156a ; *F.E.W.*, 6, 25b) > 1533 angl. *minority* = « groupe minoritaire » > 1784 fr. mod. *minorité* = « groupe le moins nombreux d'une assemblée, qui combat la majorité » (*T.L.F.*, 11, 859b-860a ; *D.H.L.F.*, 2, 2243b ; *D.A.*, 587-588)

À l'inverse, certains vocables de l'ancien ou du moyen français se sont si bien intégrés dans les parlers britanniques qu'ils ont radicalement modifié leur morphologie originelle, revêtant par leur orthographe ou par leur prononciation les allures d'un terme typiquement anglo-saxon. Qui donc pourrait supposer, sans information étymologique préalable, que les supports linguistiques de réalités concrètes aussi liées aux traditions de la Grande-Bretagne que *cottage*, *nurse*, *poney* ou *porridge* dérivent d'un étymon d'origine française ?

cottage

a. norm. *cotage* (1219) = « cabane, abri, maison » (*A.-N.D.*, 118a ; *F.E.W.*, 16, 345b) > 1386 angl. *cottage* = « petite maison de campagne confortable et raffinée » (*O.E.D.*, 3, 998a) > 1754 fr. mod. *cottage* = « petite maison de campagne » (*T.L.F.*, 6, 276b-277a ; *D.H.L.F.*, 1, 507b ; *D.A.*, 188)

nurse

a. fr. *norice* (1140) = « femme qui allaite un enfant » (*GdfC*, 10, 208c ; *T.-L.*, 6, 811-813 ; *F.E.W.*, 7, 247b) > 1387 angl. *nurse* = « infirmière » (*O.E.D.*, 10, 603b) > 1855 fr. contemp. *nurse* = « domestique (anglaise) chargée de l'éducation des enfants » (*T.L.F.*, 12, 318a ; *D.H.L.F.*, 2, 2410b ; *D.A.*, 625-626)

poney

m. fr. *poulenet* (1444) = « petit poulain » (*F.E.W.*, 9, 542a) > 1659 angl. **pouleney* (*O.E.D.*, 12, 100a) > angl. *pony* = « petit cheval » > 1801 fr. contemp. *poney* = « sorte de cheval de petite taille, trapu et vigoureux » (*T.L.F.*, 12, 762b ; *D.H.L.F.*, 2, 2841b-2842a ; *D.A.*, 759)

porridge

a.fr. *poire*, *poree* (1260) = « potage aux poireaux, aux légumes en général, plat de légumes » (*Gdf*, 6, 289a ; *T.-L.*, 7, 1499-1502 ; *F.E.W.*, 9, 194a) > 1532 angl. *porrey* = « soupe de légumes » (*O.E.D.*, 12, 141c) > angl. *porridge* = « soupe de lait » > 1892 fr. contemp. *porridge* = « bouillie de flocons d'avoine chaude, additionnée de lait et de sucre » (*T.L.F.*, 13, 788a ; *D.H.L.F.*, 2, 1583a ; *D.A.*, 767)

Sur la foi d'une forme si peu fréquente que la finale *-urn* de *auburn* ou que la séquence consonantique *-dg-* dans *budget*, l'homme de la rue de France, de Belgique, de Suisse ou du Québec ressent quasi obligatoirement l'impression de se trouver devant un vocable tout à fait étranger à son système linguistique. Ce sentiment se trouve renforcé par le fait que le locuteur ordinaire ne peut rattacher le mot (perçu comme anglais par essence) à aucun vocable français d'allure ressemblante qui soit connu de lui : *auborne* qui est à la base de *auburn*, *foaille*, étymon de *fuel*, *estiquet* ancêtre de *ticket*, et *tostee* qui a permis la création de *toast* représentent autant de cas de lexèmes qui ont depuis longtemps quitté l'usage de la langue française. L'exemple de *budget* se complique en outre d'une rupture totale de signification : l'ancien français *bougette*, qui désigne un « petit sac de cuir » a servi à la création, au cours du XVIII^e siècle, de l'expression *to open the budget* (au sens propre « ouvrir la bourse »), employée par le chancelier de l'Échiquier pour évoquer l'action de « présenter les comptes annuels ». Cet idiotisme proviendrait lui-même d'une figure de style mise en œuvre dans un pamphlet intitulé *The Budget opened* (1733), où le Premier ministre Robert Walpole (1676-1745) est péjorativement comparé à un charlatan qui, pour séduire ses victimes, tire d'une besace son arsenal de prétendus remèdes et de réels attrape-nigauds.

auburn

a. fr. *auborne* (1160) = « blond » (*T.-L.*, 1, 663 ; *F.E.W.*, 18, 10b) > 1430 angl. *auburn* (*O.E.D.*, 1, 778a) > 1817 fr. contemp. *auburn* = « châtain clair tirant sur le roux » (*T.L.F.*, 3, 901-902 ; *D.H.L.F.*, 1, 255b ; *D.A.*, 29-30)

budget

a. fr. *bougette* (ca 1190) = « petit sac de cuir » (*Gdf*, 8, 351a ; *F.E.W.*, 1, 605b) > 1432 angl. *budget* (*O.E.D.*, 2, 620b) > 1768 fr. mod. *budget* « état des dépenses et des recettes publiques prévues pour un an ou pour un exercice » (*T.L.F.*, 4, 1050 ; *D.H.L.F.*, 1, 547a ; *D.A.*, 97)¹⁹

fuel

a. fr. *foaille* (ca 1200) = « combustible, bois de chauffage » (*Gdf*, 4, 108b ; *T.-L.*, 3, 1963 ; *F.E.W.*, 3, 653a) > 1375 angl. *fuel* (*O.E.D.*, 6, 239c) > 1948 fr. mod. *fuel* = « résidu de la distillation du pétrole employé pour le chauffage domestique » (*T.L.F.*, 8, 1313b ; *D.H.L.F.*, 2, 1526b ; *D.A.*, 322)

ticket

m. fr. *estiquet* (1387) = « billet de logement des soldats, petit écriteau, mémoire d'un avocat » (*Gdf*, 3, 614a ; *F.E.W.*, 17, 233a) > 1528 angl. *ticket* = « étiquette » (*O.E.D.*, 18, 56a) > 1765 fr. mod. *ticket* = « petit billet attestant qu'on s'est acquitté d'un droit d'entrée » (*T.L.F.*, 16, 223 ; *D.H.L.F.*, 3, 3823b ; *D.A.*, 1045)

toast

a. fr. *tostee* (1180) = « tranche de pain rôtie » (*Gdf*, 7, 769a ; *T.-L.*, 10, 473 ; *F.E.W.*, 13, 117b) > 1430 angl. *toast* (*O.E.D.*, 18, 173c) > 1745 fr. mod. *toast* = « action de lever son verre en invitant à boire en l'honneur de quelqu'un, tranche de pain de mie grillée » (*T.L.F.*, 16, 276B-277a ; *D.H.L.F.*, 3, 3836b ; *D.A.*, 1048-1049)

¹⁹ Voir aussi J. Haendler, « *Budget*. Étymologie et histoire du mot », *Revue de synthèse*, 1936, 11, 147-155.

Dans l'évolution des formes françaises empruntées par l'anglais et reprises ensuite par la langue d'origine, on doit aussi tenir compte des changements de classe qui affectent l'histoire des termes. Ces modifications de statut obviennent souvent à une reconnaissance aisée de la source d'un mot. Dans plusieurs occasions, un verbe de l'ancien français donne naissance à un nom en anglais qui revient en France enrichi de cette nouvelle nature. L'exemple le plus célèbre sans doute est représenté par *tennis*, qui découle de *tenetz* (= « tenez »), injonction que le livreur prononce au jeu de paume pour attirer l'attention des joueurs : ce verbe à l'impératif subit les effets de la métonymie et sert bientôt à désigner le jeu lui-même, puis le descendant moderne de cette activité de plein air, pratiquée au moyen d'une raquette et non plus à la main. Les cas de *comité* et de *computer* (aujourd'hui avantageusement remplacé par *ordinateur*) se rangent aussi dans cette catégorie.

comité

a. fr. *cometre* (1216) = « imposer, envoyer, confier » (*Gdf*, 2, 194a et *GdfC*, 9, 133b ; *T.-L.*, 2, 608-609 ; *F.E.W.*, 2/2, 955b) > 1386 angl. *to commit* = « confier une mission » (*O.E.D.*, 3, 559b) > *committee* = « groupe de personnes qui délibèrent sur une question » > 1717 fr. mod. *comité* = « groupe de personnes investi d'un pouvoir de surveillance ou de décision » (*T.L.F.*, 5, 1093 ; *D.H.L.F.*, 1, 811a ; *D.A.*, 162)

computer

fr. mod. *computer* (1595) = « calculer, compter, mesurer » (*F.E.W.*, 2/2, 995b ; *Hug.*, 2, 401b) > 1631 angl. *to compute* = « calculer » (*O.E.D.*, 3, 640c) > angl. *computer* = « machine à calculer, ordinateur » > 1960 fr. contemp. *computer* = « ordinateur » (*D.H.L.F.*, 1, 831a ; *D.A.*, 167)

tennis

m. fr. *tenetz* = « tenez » (impératif présent 5 de *tenir* : exclamation du joueur qui lançait la balle au jeu de paume) > 1400 angl. *tennis* (*O.E.D.*, 17, 777a) > 1824 fr. contemp. *tennis* = « jeu de balle pratiqué avec des raquettes dans un espace délimité » (*T.L.F.*, 16, 83 ; *D.H.L.F.*, 3, 792a ; *D.A.*, 1039-1040)

Parfois, un élément nominal évolue en une forme adjectivale. C'est le nom commun *official*, désignant un « officier de justice » à l'époque médiévale, qui, par extension de signification en anglais, sert à évoquer de nos jours une réalité « qui émane d'une autorité reconnue », le nom *officiel* (qui signifie « personnage officiel, autorité ») du français moderne dérivant lui-même de l'adjectif emprunté. Dans l'exemple de *country*, la qualité adjectivale ne s'acquiert pas dans la progression anglophone du mot, où le mot conserve plus généralement une valeur nominale, mais en français tout contemporain, qui utilise *country* en fonction de qualificatif, dans des expressions, condamnées par certains puristes, comme la *musique country*, la *mode country*, etc.

country

a. fr. *contree* (1080) = « région, pays » (*GdfC*, 9 182c ; *T.-L.*, 2, 793 ; *F.E.W.*, 2/2, 1111a) > 1300 angl. *country* = « région » (*O.E.D.*, 3, 1041c) > angl.-amér. *country* = « de la campagne » > 1920 fr. contemp. *country* = « qui appartient aux régions rurales américaines, en parlant de la musique ou de la danse »

officiel

a. fr. *official* (1180) = « officier public de justice » (*Gdf*, 5, 576c-577a ; *T.-L.*, 6, 994-995 ; *F.E.W.*, 7, 334a) > 1314 angl. *official* (*O.E.D.*, 10, 733a) > 1778 fr. mod. *officiel* = « qui émane d'une autorité administrative reconnue » (*T.L.F.*, 12, 441b-443a ; *D.H.L.F.*, 2, 2444b ; *D.A.*, 634)

À l'opposé, il arrive qu'un adjectif de l'ancienne langue française reçoive, suite à un développement métonymique, la qualité de nom, comme dans l'histoire *d'express* :

express

a. fr. *exprés* (1275) = « net, précis, qui exprime clairement la pensée de quelqu'un » (*Gdf*, 3, 550a ; *GdfC*, 9, 550b ; *T.-L.*, 3, 1252 ; *F.E.W.*, 3, 313b) > 1386 angl. *express* = « destiné à un usage particulier » (*O.E.D.*, 5, 582b) > 1841 fr. contemp. *express* = « train de voyageurs à grande vitesse ne desservant que les gares importantes, pli envoyé en urgence » (*T.L.F.*, 8, 498b ; *D.H.L.F.*, 1, 1373b ; *D.A.*, 274-275)

On observe parfois que la forme reprise en français moderne dérive de deux termes autrefois emprunté par l'anglais. Tel est le cas de *rosbif*, qui découle du nom composé *roast-beef*, dont les deux éléments proviennent de l'ancien français. En revanche, *redingote* apparaît comme une forme plus hybride, puisque seule la seconde partie de son étymon *riding-coat* illustre le cas de l'analepse.

rosbif

a. fr. *boef* (ca 1110) (*GdfC*, 8, 392b ; *T.-L.*, 1, 1187a ; *F.E.W.*, 1, 445a) > 1300 angl. *beef* (*O.E.D.*, 2, 56a) + a. fr. *rostir* (1157) (*GdfC*, 10, 593c ; *T.-L.*, 8, 1501 ; *F.E.W.*, 16, 682b) > 1297 angl. *roast* (*O.E.D.*, 13, 1015a) > angl. *roast-beef* > 1691 fr. mod. *ros de bif* > 1727 fr. mod. *rosbif* = « morceau de viande de bœuf rôti ou à rôtir » (*T.L.F.*, 14, 1250b-1251a ; *D.H.L.F.*, 3, 3297b ; *D.A.*, 878)

redingote

a. fr. *cote* (1155) = « jupe, vêtement d'homme ou de femme » (*GdfC*, 9, 213c ; *T.-L.*, 2, 948-949 ; *F.E.W.*, 16, 346b) > 1300 *coat* = « habit, manteau » (*O.E.D.*, 3, 396a) > angl. *riding-coat* = « habit pour monter à cheval » > 1725 fr. mod. *redingote* = « vêtement d'homme à longues basques, ajusté à la taille » (*T.L.F.*, 14, 573b-574a ; *D.H.L.F.*, 3, 3126b ; *D.A.*, 852)

Si l'on quitte le domaine des formes pour s'attacher à la question des significations, on doit observer en tout premier lieu que le mécanisme de l'analepse ne se cantonne pas à une seule catégorie de lexèmes : si les aires du droit ou de la politique sont particulièrement concernées par le phénomène (surtout au xviii^e siècle, époque de la naissance de la démocratie), beaucoup d'autres champs lexicaux témoignent de la vitalité du processus de l'emprunt réciproque : la nourriture, le vêtement, les animaux, la culture, les réalités quotidiennes, etc.

En règle générale, le passage d'un mot français en Angleterre transforme sa valeur de manière significative : quand le vocable revient dans son site natal, il a subi une évolution qui le rend sémantiquement méconnaissable. Le verbe *desapointier* de l'a. fr., qui concerne les notions de « charges, offices, mandats », s'applique désormais, sous ses habits d'adjectif, à une attitude mentale proche de la « déception ». Et le mot *chèque*, marqué d'une valeur positive puisqu'il implique

une valeur financière, se situe en rupture totale avec son étymon *eschec*, qui évoque une situation négative.

désappointé

a fr. *desapointier* (1395) = « destituer » (*Gdf*, 2, 535b ; *F.E.W.*, 9, 592a) > 1494 angl. *disappointed* (*O.E.D.*, 4, 720a) > 1761 fr. mod. *désappointé* = « trompé dans son attente ou dans ses espérances » (*T.L.F.*, 6, 1241a ; *D.H.L.F.*, 2815a ; *D.A.*, 215)

chèque

a. fr. *eschec* (1080) = « ravage, revers, échec (au roi) » (*GdfC*, 9, 513a ; *T.-L.*, 3, 878-879 ; *F.E.W.*, 19, 166b) > 1440 angl. *check* = « talon, souche, contrôle, vérification, échec » (*O.E.D.*, 3, 70b) > 1774 fr. mod. *chèque* = « écrit par lequel le titulaire d'un compte donne ordre de payer une somme déterminée à prélever sur ce compte » (*T.L.F.*, 5, 659b-660a ; *D.H.L.F.*, 1, 727b ; *D.A.*, 133)

Dans quelques cas, le sens du vocable qui parcourt le chemin d'un emprunt réciproque évolue peu : *populaire*, par exemple, passe de sa valeur traditionnelle de « qui est relatif au peuple » à la signification très proche de « qui plaît au peuple » et *bacon* renvoie toujours à un type de lard, même si les emplois de ce terme de cuisine se voient gratifiés d'un pouvoir évocateur différent, lié aux usages culinaires anglo-saxons.

populaire

a. fr. *populaire* (ca 1190) = « relatif au peuple, qui émane du peuple » (*Gdf*, 6, 278a ; *GdfC*, 10, 377a ; *T.-L.*, 7, 1438 ; *F.E.W.*, 9, 177b) > 1490 angl. *popular* (*O.E.D.*, 12, 124c) > 1780 fr. mod. *populaire* = « qui a la faveur du peuple, de l'opinion publique, qui a acquis de la popularité » (*T.L.F.*, 13, 776a-777b ; *D.H.L.F.*, 2, 2846a ; *D.A.*, 764)

bacon

a. frq. **bakko* = « jambon, flèche de lard » (*F.E.W.*, 15, 28b) > a. fr. *bacon* (1100) = « jambon, lard salé » (*Gdf*, 1, 547b ; *T.-L.*, 1, 791-792) > 1330 angl. *bacon* = « lard maigre fumé » (*O.E.D.*, 1, 873a) > fr. contemp. 1889 *bacon* = « lard très maigre, fumé et salé » (*T.L.F.*, 3, 1197-1198 ; *D.H.L.F.*, 1, 289a ; *D.A.*, 38)

L'évolution des significations peut emprunter des directions diverses. Hormis le cas de l'affaiblissement du sens²⁰, qui ne se rencontre pas (puisqu'une langue connaît ce phénomène dans son évolution interne et ne doit donc pas recourir à l'emprunt pour exprimer une valeur que les tendances de la vie sémantique imposent par nature), tous les autres processus de changement d'acceptions se vérifient dans l'application de l'analepse, à des degrés divers. La restriction de sens apparaît plus féconde que son contraire, l'élargissement du sens²¹. À côté de cas comme ceux qu'illustrent les mots *court*, *humour*, *interview*, *motion*, *rail*, *record*, *roquette*, *sport* et *tunnel*, où le contexte d'utilisation de chaque mot se rétrécit, lui imposant une spécialisation d'usage par rapport à sa valeur originelle, l'exemple de *gentleman* dénote sans ambiguïté l'ouverture possible d'une qualité réservée à une caste (la noblesse) vers un groupe social beaucoup plus large.

court

a. fr. *cort*, *court* (980) = « espace découvert (entouré de murs ou de haies) » (*Gdf*, 2, 318a ; *GdfC*, 9, 227b ; *T.-L.*, 2, 913-915 ; *F.E.W.*, 2, 849b-850a) > 1300 angl. *court* (*O.E.D.*, 3, 1057a) > 1900 fr. contemp. *court* = « terrain aménagé pour jouer au tennis » (*T.L.F.*, 6, 367a ; *D.H.L.F.*, 1, 928b ; *D.A.*, 189)

humour

a. fr. *humeur* (1119) = « tempérament, caractère, disposition momentanée de l'esprit » (*GdfC*, 9, 775b ; *T.-L.*, 11, 44 ; *F.E.W.*, 4, 512b-513b) > 1340 angl. *humour* (*O.E.D.*, 7, 485b) > 1728 fr. mod. *humour* = « forme d'esprit railleuse qui attire l'attention sur les aspects plaisants de la réalité » (*T.L.F.*, 9, 990 ; *D.H.L.F.*, 2, 1757b ; *D.A.*, 400-402)

interview

m. fr. *entreveue* (1498) = « rencontre concertée entre deux personnes » (*GdfC*, 9, 449c ; *F.E.W.*, 14, 424b) > 1548 angl. *interview* (*O.E.D.*, 8, 4a) > 1883 fr. contemp. *interview* = « entretien d'un journaliste avec une personne » (*T.L.F.*, 10, 471b-472a ; *D.H.L.F.*, 2, 1869a ; *D.A.*, 433-434)

²⁰ Edmond Huguet, *L'Évolution du sens des mots depuis le XVI^e siècle*, Genève, Droz, 1967, p. 105-114.

²¹ Ed. Huguet, *L'Évolution du sens des mots depuis le XVI^e siècle*, p. 63-104 et Michel Bréal, *Essai de sémantique*, Paris, Hachette, 1897, p. 121.

motion

a. fr. *mocion* (1225) = « mouvement, action de mouvoir » (*Gdf*, 5, 423c ; *T.-L.*, 6, 106-107 ; *F.E.W.*, 6/3, 161a) > 1413 angl. *motion* (*O.E.D.*, 9, 1128b) > 1775 fr. mod. *motion* = « proposition faite dans une assemblée délibérante par un ou plusieurs de ses membres » (*T.L.F.*, 11, 118a-119b ; *D.H.L.F.*, 2, 2297b ; *D.A.*, 601-602)

rail

a. fr. *reille* (ca 1200) = « barre de porte, barrière » (*Gdf*, 6, 754b ; *T.-L.*, 8, 653 ; *F.E.W.*, 10, 217a) > 1320 angl. *rail* (*O.E.D.*, 13, 124b) > 1817 fr. contemp. *rail* = « barre d'acier profilé, mise bout à bout sur deux lignes parallèles et fixée sur des traverses pour constituer une voie ferrée » (*T.L.F.*, 14, 281 ; *D.H.L.F.*, 3, 3070b ; *D.A.*, 840-841)

record

a. fr. *recort* (1240) = « rappel, souvenir, enquête testimoniale » (*Gdf*, 6, 683c ; *T.-L.*, 8, 474-476 ; *F.E.W.*, 10, 160b) > 1300 angl. *record* = « document écrit (pour conserver un témoignage), fait exceptionnel digne d'être enregistré » (*O.E.D.*, 13, 359b) > 1882 fr. contemp. *record* = « performance sportive officiellement enregistrée » (*T.L.F.*, 14, 539 ; *D.H.L.F.*, 3, 3118a ; *D.A.*, 850-851)

roquette

a. fr. *roquet* (ca 1200) = « tampon fixé au bout de la lance, fusée de guerre » (*Gdf*, 7, 214b ; *F.E.W.*, 16, 741b ; *Hug.*, 6, 632a) > 1611 *rocket* (*O.E.D.*, 14, 22a) > 1950 fr. contemp. *roquette* = « projectile autopropulsé par fusée, utilisé comme arme tactique » (*T.L.F.*, 14, 1248b ; *D.H.L.F.*, 2, 3297a ; *D.A.*, 878)

sport

a. fr. *desport* (1130) = « plaisir, divertissement, plaisir amoureux » (*Gdf*, 2, 516a ; *T.-L.*, 2, 1420-1421 ; *F.E.W.*, 9, 218b), déverbal de *se desporter* > 1440 angl. *sport* = « amusement, distraction de plein air à base d'activité physique » (*O.E.D.*, 16, 315b) > 1828 fr. contemp. *sport* = « activité physique qui s'exerce sous forme de jeu ou de compétition » (*T.L.F.*, 15, 893b-894b ; *D.H.L.F.*, 3, 3624b ; *D.A.*, 970-972)

tunnel

a. fr. *tonel* (1138) = « tonneau » (*GdfC*, 10, 776a ; *T.-L.*, 10, 378-379 ; *F.E.W.*, 13/2, 415b) > 1440 angl. *tunnel* = « conduit » (*O.E.D.*, 17, 674c) > 1794 fr. contemp. *tunnel* = « galerie souterraine percée pour permettre le passage d'une voie de communication » (*T.L.F.*, 16, 743 ; *D.H.L.F.*, 3, 3950a ; *D.A.*, 1071-1072)

gentleman

a. fr. *gentil* (1050) = « noble » (*Gdf*, 4, 263b ; *T.-L.*, 4, 271-277 ; *F.E.W.*, 4, 110b) > 1275 *gentle man* = « homme noble non titré » (*O.E.D.*, 6, 452a) > 1698 fr. mod. *gentleman* = « homme de parfaite éducation, distingué dans ses manières » (*T.L.F.*, 9, 202b-203a ; *D.H.L.F.*, 2, 1578a ; *D.A.*, 332-334)

On observera que le phénomène de la réduction de la signification affecte surtout les réalités très concrètes, comme en témoignent des mots tels que *court*, *rail*, *roquette* ou *tunnel* : un groupe spécifique de locuteurs y met au service de ses usages propres un terme général de la langue (*rail* se spécialise dans le vocabulaire des chemins de fer et disparaît de la langue commune au sens de « barre, barrière »). À l'inverse, l'élargissement du sens, qui résulte très souvent de l'histoire ou de la vie sociale²², touche davantage des faits moraux, plus abstraits, et voit une notion à l'origine confinée dans une classe particulière d'usagers de la langue s'étendre à des ensembles plus vastes d'individus.

Si l'on considère les apports de l'emprunt réciproque sous l'angle de leurs valeurs positives ou négatives, on constate que les reprises opérées ne visent pas toujours à améliorer le sens des mots. Si, à l'évidence, des termes comme *challenge*, *design*, *magazine*, *raout* et *suspense* gagnent une amélioration par rapport à leur signification originelle, d'autres subissent une dégradation de leur sens²³ et s'emploient aujourd'hui dans un contexte marqué par la péjoration. Quand nous utilisons le vocable *rush*, par exemple, nous lui attribuons une connotation de violence ou d'impétuosité que son étymon *reüser* ou que le fr. mod. *ruée* ne contiennent pas.

²² M. Bréal, *Essai de sémantique*, p. 128.

²³ Ed. Huguet, *L'Évolution du sens des mots depuis le XVI^e siècle*, p. 115-117.

De même, *saloon* et *sentimental* présentent dans nos usages actuels une vision défavorable tout à fait étrangère à *salon* et à *sentiment*.

challenge

a. fr. *challenge*, *chalonge* (ca 1090) = « chicane, attaque, défi » (*Gdf*, 2, 40b ; *T.-L.*, 2, 184-185 ; *F.E.W.*, 21, 104a) > 1225 angl. *challenge* = « défi dans un combat » (*O.E.D.*, 2, 1077b) > 1897 fr. contemp. *challenge* = « épreuve sportive périodique, prix de la victoire sportive » (*T.L.F.*, 5, 469a ; *D.H.L.F.*, 1, 690a ; *D.A.*, 128-129)

design

m. fr. *desseing* (1549) = « plan, but, projet, dessin » (*GdfC*, 9, 359c ; *FE.W.*, 3, 53b-54a ; *Hug.*, 3, 117a) > 1588 angl. *design* = « plan d'un ouvrage d'art » (*O.E.D.*, 4, 519a) > 1965 fr. contemp. *design* = « conception décorative moderne appliquée aux objets utilitaires » (*D.H.L.F.*, 2, 1052b ; *D.A.*, 215-216)

magazine

m. fr. *magasin* (1389) = « dépôt de marchandises » (*GdfC*, 10, 105a ; *F.E.W.*, 19, 114a ; *Hug.*, 5, 71a) > 1583 angl. *magazine* = « recueil d'informations » (*O.E.D.*, 9, 182a) > 1776 fr. mod. *magazine* = « publication périodique illustrée » (*T.L.F.*, 11, 136b ; *D.H.L.F.*, 2, 2087b ; *D.A.*, 538-539)

raout

a. fr. *route* (1155) = « troupe en marche, groupe de personnes » (*Gdf*, 7, 250c ; *T.-L.*, 8, 1507-1510 ; *F.E.W.*, 10, 572a) > 1275 angl. *rout* = « compagnie, bande, rassemblement, réception mondaine » (*O.E.D.*, 14, 167c) > 1776 fr. mod. *raout* (prononcé [Raut]) = « grande réception mondaine » (*T.L.F.*, 14, 352 ; *D.H.L.F.*, 3, 3087a ; *D.A.*, 847)

suspense

a. fr. *suspens* (1245) = « état d'incertitude, d'indécision, d'attente » (*Gdf*, 7, 611b ; *T.-L.*, 9, 958 ; *F.E.W.*, 12, 472b) > 1421 angl. *suspense* (*O.E.D.*, 17, 320b) > 1951 fr. contemp. *suspense* = « sentiment d'attente angoissée suscitée par le moment décisif d'une action » (*T.L.F.*, 15, 1214a ; *D.H.L.F.*, 3, 3712b ; *D.A.*, 1016-1017)

rush

a. norm. *russer* ou a. fr. *reüser* (1160) = « repousser, faire reculer quelqu'un » (*Gdf*, 7, 161a ; *GdfC*, 10, 662b ; *A.-N.D.*, 652b ; *T.-L.*, 8I, 1190-1194 ; *F.E.W.*, 10, 168a) > angl. 1380 *to rush* = « se ruer » > angl. *rush* = « mouvement brusque, précipitation » (*O.E.D.*, 14, 287b) > 1872 fr. contemp. *rush* = « attaque impétueuse des joueurs d'une équipe sportive, afflux de personnes allant dans la même direction » (*T.L.F.*, 14, 1363 ; *D.H.L.F.*, 3, 3336a ; *D.A.*, 882-883)

saloon

fr. mod. *salon* (1678) = « lieu de réunion et de conversation » (*T.L.F.*, 14, 18b) > 1728 angl. *saloon* = « vaste salle destinée aux bals et aux concerts » (*O.E.D.*, 401c) > angl. amér. *saloon* > 1895 fr. contemp. *saloon* = « bar, tripot du Far-West, fréquenté par les cow-boys » (*D.H.L.F.*, 3, 3366b ; *D.A.*, 884-885)

sentimental

a. fr. *sentement* (1190) = « faculté de recevoir des impressions physiques, sensation, émotion » (*GdfC*, 10, 661c ; *T.-L.*, 9, 470-471 ; *F.E.W.*, 11, 467a) > 1374 angl. *sentiment* > angl. *sentimental* = « relatif au sentiment » (*O.E.D.*, 14, 993c) > 1769 fr. mod. *sentimental* = « qui a trait à la vie affective, qui accorde une place exagérée au sentiment » (*T.L.F.*, 15, 340b-341a ; *D.H.L.F.*, 3, 3465b ; *D.A.*, 912-914)

Les procédés internes de modification du sens des mots relèvent souvent du rapport entre le concret et l'abstrait. La métaphore²⁴ est mise en œuvre quand un terme servant à désigner une réalité matérielle sert à évoquer un fait moins tangible, d'ordre plus intellectuel. Le passage de l'a. fr. *estandard*, qui dénote un objet (un étendard), à l'angl. *standard* (repris par le français sous la forme *standard*) pour désigner une « valeur de référence » rend bien compte du mécanisme mental d'abstraction qui préside à la création de nombreuses analepses :

²⁴ Albert Henry, *Métonymie et métaphore*, Paris, Klincksieck, 1971, (« Bibliothèque française et romane. Série A : manuels et études linguistiques », 21), p. 117 et Michel Le Guern, *Sémantique de métaphore et de la métonymie*, Paris, Larousse, 1973, (« Langue et langage », 18), p. 14-15.

label

a.fr. *label*, *lambel* (1285) = « ruban, morceau d'étoffe déchirée » (*Gdf*, 4, 686c ; *T.-L.*, 5, 19-21 ; *F.E.W.*, 16) > 1320 angl. *label* = « étiquette, bande de papier collée sur un produit » (*O.E.D.*, 8, 555b) > 1899 fr. contemp. *label* = « marque distinctive protégée, qui garantit la conformité d'un produit » (*T.L.F.*, 10, 882 ; *D.H.L.F.*, 2, 1954 ; *D.A.*, 475-476)

mailing

a. fr. *malle* (1100) = « coffre, valise » (*GdfC*, 10, 110c ; *T.-L.*, 5, 975-976 ; *F.E.W.*, 16, 508a) > 1205 angl. *mail* = « malle » > *to mail* = « envoyer par la poste » (*O.E.D.*, 9, 212c) > 1970 fr. contemp. *mailing* = « technique de vente par voie postale ou informatique » (*D.H.L.F.*, 2, 2096b ; *D.A.*, 541-542)

punch

a. fr. *poinchon*, *ponchon* (1200) = « instrument à pointe pour percer » (*Gdf*, 5, 694b & 6, 251a ; *T.-L.*, 7, 2089 ; *F.E.W.*, 9, 597a) > 1505 angl. *puncheon* = « instrument servant à graver ou à percer » > angl. *punch* = « coup direct et puissant » (*O.E.D.*, 12, 833b) > 1909 fr. contemp. *punch* = « aptitude d'un boxeur à décocher un coup violent et précis, dynamisme, ardeur combative » (*T.L.F.*, 14, 45b ; *D.H.L.F.*, 3, 3010a ; *D.A.*, 810-811)

standard

a. fr. *estandard* (1154) = « enseigne de guerre d'une armée » (*GdfC*, 9, 560c ; *T.-L.*, 3, 1358-1360 ; *F.E.W.*, 17, 219b-220a) > 1154 angl. *standard* = « modèle, étalon de mesure » (*O.E.D.*, 14, 504b) > 1895 fr. contemp. *standard* = « valeur, élément de référence pour évaluer quelque chose » (*T.L.F.*, 15, 918b-919a ; *D.H.L.F.*, 3, 3632a ; *D.A.*, 983)

test

a. fr. *test* (1120) = « couvercle de pot en terre, pot » (*Gdf*, 7, 700a ; *GdfC*, 10, 759b ; *T.-L.*, 10, 279-280 ; *F.E.W.*, 13, 286b) > 1386 angl. *test* = « coupelle servant au métallurgiste pour déterminer la qualité d'un métal précieux » (*O.E.D.*, 17, 825b) > 1762 fr. mod. *test* = « épreuve élaborée pour évaluer le niveau mental d'un

individu, épreuve pour vérifier quelque chose » (*T.L.F.*, 16, 145b-146a ; *D.H.L.F.*, 3, 3805b ; *D.A.*, 1041-1042)

Mais le phénomène inverse de la concrétion est plus fréquent encore. Il s'apparente à la métonymie, puisque, en vertu d'un rapport analogique plus ou moins étroit, un terme abstrait va servir à évoquer une réalité plus concrète²⁵. De cette manière, l'a. fr. *peticion* perd en anglais sa signification générale de « demande, requête » pour acquérir celle, plus matérielle, de « écrit qui exprime la demande, la requête ». De même, *jury* et *penalty* enregistre la même tendance à l'épaississement du sens²⁶ :

jury

a. fr. *juree* (1230) = « serment, enquête judiciaire » (*Gdf*, 4, 674a ; *T.-L.*, 4, 1873 ; *F.E.W.*, 5, 80b) > 1400 angl. *jury* « ensemble de personnes choisies pour statuer sur une question particulière » (*O.E.D.*, 7, 322a) > 1790 fr. mod. *jury* = « assemblée de citoyens appelés juger des causes criminelles, assemblée appelée à juger » (*T.L.F.*, 10, 810a-811a ; *D.H.L.F.*, 2, 1938a ; *D.A.*, 459-460)

penalty

m. fr. *penalité* (1319) = « peine, souffrance » (*GdfC*, 10, 310b ; *T.-L.*, 7, 611 ; *F.E.W.*, 9, 118a) > 1512 angl. *penalty* « sanction encourue pour une action contraire à une loi, à un règlement, souffrance, peine » (*O.E.D.*, 11, 461b) > 1898 fr. contemp. *penalty* = « en football, pénalisation pour une faute grave commise dans la surface de réparation » (*T.L.F.*, 12, 1305a ; *D.H.L.F.*, 2, 2640b ; *D.A.*, 709-710)

pétition

a. fr. *peticion* (1120) = « demande, requête » (*GdfC*, 10, 329b ; *T.-L.*, 7, 850 ; *F.E.W.*, 8, 312b) > 1417 angl. *petition* (*O.E.D.*, 11, 633b) > 1704 fr. mod. *pétition* = « écrit signé adressé aux pouvoirs publics pour exprimer une demande ou une plainte » (*T.L.F.*, 13, 185a ; *D.H.L.F.*, 2, 2690b ; *D.A.*, 727-728)

²⁵ A. Henry, *Métonymie et métaphore*, p. 22 et 71 ; M. Le Guern, *Sémantique de métaphore et de la métonymie*, p. 33-34.

²⁶ M. Bréal, *Essai de sémantique*, p. 148.

Selon les traités traditionnels de stylistique, se rangent aussi dans la catégorie des métonymies les cas où le transfert de sens concerne les rapports entre le tout et la partie. Plus précisément, les théoriciens parlent de « métonymie » quand le tout en vient à désigner une de ses parties²⁷ et de « synecdoque » quand une partie sert à évoquer le tout²⁸. Les deux tropes trouvent des illustrations dans l'analepse : *cash* et *verdict* voient leur signification se réduire (le tout servant à évoquer une partie), tandis que *mess* élargit sa valeur sémantique (la partie finit par définir le tout) :

cash

m. fr. *casse* (1365) = « coffre, caisse d'un marchand » (*GdfC*, 8, 409a ; *T.-L.*, 2, 64 ; *F.E.W.*, 2/2, 1601b) > 1593 angl. *cash* = « argent » (*O.E.D.*, 2, 938b) > 1894 fr. contemp. *cash* = « argent comptant, au comptant » (*T.L.F.*, 5, 265-266a ; *D.A.*, 120)

verdict

a. fr. *voir dit* (1276) = « jugement d'un jury » (*F.E.W.*, 14, 330b) ou angl.-norm. *verdit* (*A.-N.D.*, 851a) > 1290 angl. *verdict* (*O.E.D.*, 19, 533a) > 1790 fr. mod. *verdict* = « résultat de la délibération d'une juridiction criminelle » (*T.L.F.*, 16, 1013b-1014a ; *D.H.L.F.*, 3, 4030b ; *D.A.*, 1094)

mess

a. fr. *mes* (1140 fr. mod. *mets*) = « action de lancer, service à table, plat dont se compose ce service » (*Gdf*, 5, 265b ; *T.-L.*, 5, 1560-1561 ; *F.E.W.*, 6/2, 175a) > 1300 angl. *mess* = « groupe de personnes mangeant ensemble » (*O.E.D.*, 9, 655c) > 1857 fr. contemp. *mess* = « salle où les officiers et sous-officiers d'une garnison prennent leurs repas » (*T.L.F.*, 11, 700b ; *D.H.L.F.*, 2, 2211b ; *D.A.*, 578)

Parmi les autres tropes qui concourent à la construction d'une analepse, on relève l'antonomase, ou procédé par lequel on attribue à un nom propre les propriétés

²⁷ Bernard Dupriez, *Gradus. Les procédés littéraires*, Paris, UGE, 1980, p. 290-293.

²⁸ B. Dupriez, *Gradus. Les procédés littéraires*, p. 440-441, mais A. Henry, *Métonymie et métaphore*, p. 23-24 et M. Le Guern, *Sémantique de métaphore et de la métonymie*, p. 30.

d'un nom commun, ou les caractéristiques d'un nom commun à un nom propre²⁹. Le fonctionnement de ce trope se vérifie de façon aisée dans l'histoire du mot *jean*, qui dérive, après sa transition par l'anglais, de la forme française ancienne de la ville de Gênes ou dans le destin du vocable *pamphlet*, qui tire son origine d'un nom de personne, *Pamphilet*, patronyme francisé du personnage central d'une comédie satirique latine, célèbre par son portrait d'une vieille entremetteuse. Le mot *grog* procède, lui, d'une double antonomase : dans un premier temps, la dénomination d'un tissu côtelé, appelé *gros grain*, entre en anglais sous la forme *grogram*. Ce terme fait alors l'objet d'une première antonomase (dans la direction conduisant du nom commun au nom propre), puisque son diminutif, *Grog*, sert à désigner l'amiral Edward Vernon (1684-1757), officier de marine britannique qui avait pour habitude de porter un manteau confectionné en *grogram*. Soucieux de la santé et de la régularité à la tâche de ses matelots, ce chef de guerre imposa le coupage (à cinquante pour cent d'eau) des rations de rhum distribuées aux membres de la flotte. Cette prescription lui valut le surnom ironique de *Old Grog*, pseudonyme à partir duquel, en vertu d'une seconde antonomase (allant cette fois du nom propre au nom commun), la langue anglaise a créé le nom de boisson *grog*, que le français a ensuite récupéré.

jean

m. fr. *Gennes*, forme ancienne du nom de la ville italienne de Gênes, réputée pour ses fabriques de tissus³⁰ > 1495 m. angl. *Gene* « pantalon de toile assez étroit » (*O.E.D.*, 8, 207b) > 1954 fr. contemp. *blue-jean* = « pantalon de forte toile bleue » > 1973 fr. contemp. *jean* = « tissu de toile solide servant à fabriquer des vêtements » (*T.L.F.*, 10, 680a ; *D.H.L.F.*, 1, 425b ; *D.A.*, 447)

pamphlet

a.fr. *Pamphilet* = « nom populaire tiré d'une comédie satirique en vers latins intitulée *Pamphilus, seu de Amore* » (*F.E.W.*, 18, 90b) > 1387 angl. *pamphlet* =

²⁹ B. Dupriez, *Gradus. Les procédés littéraires*, p. 58-59 et M. Le Guern, *Sémantique de métaphore et de la métonymie*, p. 35.

³⁰ Louis-Fernand Flutre, *Table des noms propres avec toutes leurs variantes figurant dans les romans du moyen âge*, Poitiers, Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 1962, p. 245a.

« brochure, opuscule » (*O.E.D.*, II, 117a) > 1698 fr. mod. *pamphlet* = « court écrit satirique, d'un ton violent » (*T.L.F.*, 12, 842a ; *D.H.L.F.*, 2, 2541a ; *D.A.*, 669-671)

grog

m. fr. *gros grain* = « tissu caractérisé par des côtes transversales » (*FE.W.*, 4, 235b) > 1562 angl. *grogram* (*O.E.D.*, 6, 863b) > angl. *Old Grog*, surnom de l'amiral Vernon, initiateur de la pratique du mélange de l'alcool et de l'eau, qui portait un manteau de *grogram* (= « tissu côtelé ») par mauvais temps > 1785 fr. mod. *grog* = « boisson chaude composée d'eau sucrée, d'eau-de-vie (ou de rhum) et de citron » (*T.L.F.*, 9, 534b ; *D.H.L.F.*, 2, 1650b ; *D.A.*, 357-358)

Un exemple d'analepse moins aisément classable dans les catégories de figures qui expliquent d'habitude les variations de sens des mots nous est offert avec le mot *pedigree*. On sait qu'il dérive, après diverses formes transitoires comme *pee de Grewe*, *pedegrewe* ou même *pedegru*, de l'ancien français *pié de grue*. Dans ce cas, l'évolution de la signification ne peut s'expliquer ni par la synecdoque, ni par la métonymie, ni par l'antonomase. C'est par la simple analogie de forme (et non de sens, comme dans les tropes classiques) entre l'empreinte de l'oiseau et les trois traits rectilignes notés dans les registres officiels anglais pour indiquer les degrés de filiation dans une généalogie que se justifie l'emprunt de *pié de grue* par les Britanniques. Et ce n'est que dans un second temps que joue le mécanisme de la métaphore : une expression concrète, désignant la marque d'une patte, finit par évoquer la notion plus abstraite de « filiation ».

pedigree

m. fr. *pié de grue* = « marque faite de trois traits (semblable à l'empreinte de la grue) utilisée dans les registres pour indiquer la succession » (*F.E.W.*, 18, 92b) > 1412 angl. *pedigree* = « relevé généalogique » (*O.D.E.*, II, 424c) > 1828 fr. contemp. *pedigree* = « généalogie d'un animal domestique de race pure » (*T.L.F.*, 12, 1259b-1260a ; *D.H.L.F.*, 2, 2631a ; *D.A.*, 705-706)

Parvenu au terme de cette étude, il nous reste à évoquer deux cas d'analepses assez connus, mais douteux. Depuis longtemps, on cite les exemples *d'allô* et de *flirter* comme des témoignages très sûrs d'emprunt réciproque. Pourtant, beaucoup

d'indécision demeure à leur sujet, que l'état actuel des connaissances étymologiques ne parvient pas à lever. Tantôt, on rattache *allô* à l'anglais *halloo*, cri pour rameuter les chiens à la chasse, qui dériverait du verbe anglo-normand *halloer*, voire à l'impératif *allons* (*D.A.*, 14). Mais on pourrait tout aussi bien voir dans *allô* un descendant de l'interjection américaine *hello* (les téléphonistes d'Outre-Atlantique étant à l'origine appelées les *hello girls*). Dès lors, tout rattachement à l'analepse deviendrait abusif. Il n'en va pas autrement avec le verbe *flirter*, que de nombreux commentateurs (Paul Bourget, en premier lieu, puis Pierre Guiraud et d'autres) voient comme un héritage indirect de l'ancien français *fleureter* ; mais d'autres (*D.H.L.F.*, 1, 805b ; *D.A.*, 303) récusent cette filiation, estimant que l'anglais *to flirt* provient d'une onomatopée, et non de *fleureter*.

allô

a. saxon *halon* = « crier » (*F.E.W.*, 16, 134a) > a. angl.-norm. *halloer* = « poursuivre en criant, exciter » (*Gdf*, 4, 407c ; *T.-L.*, 4, 859 ; *F.E.W.*, 4, 378a > 1568 *angl. halléo* = « interjection pour appeler les chiens à la chasse » (*O.E.D.*, 6, 1045c) > 1881 fr. contemp. *allô* = « terme conventionnel par lequel on établit le contact dans une conversation téléphonique » (*T.L.F.*, 2, 571 ; *D.H.L.F.*, 1, 92b ; *D.A.*, 14)

flirter

a. fr. *fleureter* = « peindre des fleurs, tâtonner, dire des balivernes » (*Gdf*, 4, 36b ; *T.-L.*, 3, 1942b ; *F.E.W.*, 3, 630a) > 1553 angl. *to flirt* = « donner une chiquenaude, folâtrer, passer avec inconstance d'un objet à un autre » (*O.E.D.*, 5, 1064b) > 1855 fr. contemp. *flirter* = « pratiquer des relations affectives dénuées de sentiment profond » (*T.L.F.*, 8, 987 ; *D.H.L.F.*, 2, 1444b ; *D.A.*, 302-303)

Comme on le constate par ces deux derniers exemples, le domaine de l'étymologie, et en particulier celui de l'analepse, comporte encore des zones d'ombre. Science humaine, la linguistique doit pouvoir se satisfaire, momentanément croyons-nous, d'incertitudes ou d'imprécisions. Il n'en demeure pas moins que le champ d'étude de l'emprunt réciproque offre à la curiosité du chercheur de vastes étendues et que

les mots voyageurs, ou vagabonds³¹, promettent à leurs compagnons de route de riches et captivantes découvertes.

Copyright © 2016 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Pour citer cette communication :

Jacques Ch. Lemaire, *L'analepse ou mécanisme de l'emprunt lexical réciproque* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2016. Disponible sur : <www.arlfb.be>

³¹ Albert Hamon, *Les Mots du français*, Paris, Hachette, 1992, p. 425-428.